

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024

INTERVENTIONS

1 - Approbation du Budget Primitif Ville – Exercice 2024

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Depuis plusieurs années vous soumettez l'adoption du budget de la ville au Conseil municipal deux mois après la fin de l'exercice précédent. Ce choix vous permet de disposer de l'estimation des dépenses et recettes réelles de la ville sur l'année écoulée. Jusqu'en 2023, cette estimation ne nous était pas communiquée. Nous apprécions de disposer désormais de ces éléments. De plus, le support de synthèse du budget de fonctionnement fournit une lecture directe des écarts du budget proposé avec l'estimation du réalisé, ce que nous apprécions également.

Par respect pour cette assemblée et pour les Viroflaysiens qui suivent ce débat, nous n'allons pas reprendre tout ce que nous avons abordé lors du débat d'orientation budgétaire. Nous reviendrons seulement sur quelques points.

Notre premier constat : le budget de dépenses de fonctionnement est très voisin de celui de 2023. En revanche, le budget de recettes est supérieur de 1 M€. La ville prévoit donc une CAF importante de 3,7 M€. Cette marge permettra à la ville de rembourser les emprunts nécessaires à ses investissements.

Revenons sur le budget de fonctionnement, vous avez décidé de contribuer à nouveau au financement des classes d'environnement, ce que nous demandions depuis 7 ans et que nous approuvons bien sûr, mais nous regrettons vivement que vous refusiez que la participation des familles se fasse sur la base du quotient. Pour les familles modestes, le financement de ces séjours scolaires se fait au détriment du budget qu'elles pourraient consacrer, par exemple, aux vacances. L'intervention du CCAS ne concerne qu'une minorité.

D'ailleurs, nous continuons à être surpris de voir que le budget du CCAS soit stable. Alors que les 18% de logements sociaux présents sur la ville sont occupés, par nature, par des familles aux ressources limitées, ceci n'a aucun impact sur l'évolution du budget proposé.

Ceci nous amène à poser une autre question : comment évolue le budget consacré aux centres de loisirs et notamment aux sorties hors les murs pendant les 2 mois d'été ? Ce budget n'est jamais évoqué alors qu'il devrait retenir notre attention. Pourquoi ne pas rêver à des petits séjours hors les murs ?

Concernant l'évolution de la population, lors du DOB vous avez expliqué que le nombre de berceaux proposés en crèche par la ville était inchangé. La crèche 'Marivel' comporte 5 berceaux de plus que la crèche du plateau qu'elle remplace mais, en contrepartie, la ville réserve 5 berceaux de moins à la crèche inter-entreprises de 'La Maison Bleue'. Or, lors de la réunion publique consacrée à la petite enfance, Laure Cottin a bien expliqué aux familles que les places en crèche étaient limitées et qu'elles devaient étudier aussi les autres solutions. Pouvez-vous alors vraiment affirmer que l'offre répond à la demande ?

Par ailleurs, nous avons évoqué plusieurs fois ici le fait que le fonctionnement des crèches ne permettait pas de répondre aux contraintes horaires de tous les emplois et nécessitait alors que les familles aient recours à



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024 INTERVENTIONS

d'autres solutions, notamment les assistantes maternelles. A notre connaissance, Viroflay ne dispose pas d'une Maison des assistantes maternelles MAM. Pourquoi ne pas envisager la création d'une telle solution sur la ville ?

Lors du Débat d'orientation budgétaire, vous n'avez finalement pas répondu aux questions liées à l'augmentation du nombre de jeunes lycéens et de jeunes adultes à Viroflay (+1,5% entre 2014 et 2020).

Comment la ville prévoit-elle de faire évoluer ses services en corrélation avec l'augmentation du nombre d'adolescents et de jeunes adultes à Viroflay ?

En termes d'animation culturelle, musicale et artistique, l'offre correspond-elle aux attentes de ce public ? Les espaces de convivialité tels que les cafés ou brasseries ont-ils une offre et une capacité adaptés à cette population ?

Concernant les 'financements privés', de nouveau évoqués dans votre introduction, ils n'apparaissent pas dans le budget proposé. Sont-ils toujours envisagés pour 2024 ?

Dans vos objectifs, vous rappelez votre volonté de : 'Poursuivre votre action pour attirer de nouveaux professionnels de santé'. Devant la difficulté à recruter ces professionnels, alors même que vous avez réalisé un cabinet boulevard de la Libération pour les accueillir, comptez-vous étudier la possibilité de créer un centre de santé seul ou avec les communes voisines de Chaville et/ou de Vélizy ?

Le budget alimentation augmente de 10 %, alors que l'inflation rappelée en introduction est estimée à 5%. Peut-on espérer qu'il vise à introduire d'avantage de produits bio et de proximité dans l'alimentation des restaurants municipaux ?

La surcharge foncière qui apparaît est consacrée aux projets de transformation de 2 immeubles privés en logements sociaux, ce que nous approuvons. En effet, ce type de projet contribue à la valorisation du patrimoine bâti et au développement de la mixité sociale.

En définitive, et c'était incertain lors du Conseil municipal du 21 décembre, le budget de la ville n'est pas amputé d'une pénalité pour retard dans l'atteinte de nos objectifs. Nous tenons à le souligner. Le mécanisme de la loi SRU est très constructif (et le mot est juste !). En effet l'effort constaté de construction de logements sociaux vient en déduction des pénalités qui seraient dues.

Nous rappelons une nouvelle fois, que nous déplorons que depuis 2017 le gouvernement n'ait eu de cesse de réduire les moyens nécessaires pour résorber le mal-logement en France, et détruit étape par étape cette loi SRU qui a vraiment fait évoluer les choses et notamment à Viroflay, ce dont nous nous réjouissons.